



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

journée nationale du souvenir des anciens combattants et victimes morts pour la France en Afrique du Nord

Question écrite n° 15350

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur la nécessité de trouver une date consensuelle pour commémorer les victimes de la guerre d'Algérie. La division du monde des anciens combattants sur ce sujet est préjudiciable à l'esprit de fraternité qui doit régner entre les frères d'armes ayant combattu pour une seule et même cause : la France. En conséquence, il lui demande si il entend proposer de manière autoritaire et définitive une date officielle de commémoration, autre que le 19 mars et le 5 décembre, dans le cas où la commission de concertation présidée par M. Favier, chargée par son ministère de proposer une date officielle, n'arrive pas à trouver un consensus.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15350

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 2003, page 2333

Question retirée le : 16 juin 2003 (Retrait pour cause de question identique)